

LE GLANAGE SOLIDAIRE

POURQUOI ET
COMMENT ?



REGAL-NORMANDIE.FR

LE GLANAGE :

Ramasser des fruits, des légumes et des céréales restés ou tombés au sol dans un champ ou un verger après récolte.

Découvrez en image le glanage agricole solidaire en Normandie



QUELQUES CHIFFRES

En France, **32%**
du gaspillage alimentaire
provient de la **production***.

*(ADEME, 2016)

Entre 2015 et 2022, en Normandie,

37 glanages

ont été réalisés permettant d'éviter
le gaspillage de plus de

24 tonnes
de fruits et légumes.

Source RÉGAL et SOLAAL Normandie

POURQUOI GLANER ?



LA RÉDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Au champs



LA SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE

Lutte contre la précarité alimentaire



L'ALIMENTATION SAINE

Produits frais, locaux, et de saison



LA CRÉATION DE LIEN SOCIAL

Du producteur au consommateur

LES AVANTAGES POUR LE PRODUCTEUR



Le glanage permet de retirer les **produits restant dans le champ** après récolte

Le travail de l'agriculteur est **valorisé**

La **transmission** des savoir-faire et des valeurs du métier



LES AVANTAGES POUR LE GLANEUR



L'accès à des produits de **qualité et locaux**

La **découverte** du producteur et de son exploitation

Sortir à la campagne



6 CONDITIONS À RESPECTER POUR UN GLANAGE DANS LES RÈGLES



Les autorités municipales n'ont pas pris d'arrêté légal pour le **réglementer** sur le territoire



Il est effectué **de jour**, à la vue de tout le monde



Il est pratiqué sur une parcelle cultivée **non clôturée**



Il est réalisé **après la récolte**



Il ne nécessite **pas l'utilisation d'outils**



Il ne concerne que des « **quantités limitées** »



Le champ étant une propriété privée : il est fortement conseillé de demander l'accord du propriétaire en amont du glanage





QUI **CONTACTER ?**



C/O FNE Normandie, Maison des Associations, le 1901
8, rue Germaine Tillion
14000 CAEN
contact@regal-normandie.fr
02 31 38 25 60

Avec le soutien de



PROGRAMME NATIONAL
POUR L'ALIMENTATION
TERRITOIRES
EN ACTION